



BURKINA FASO

-----  
Unité-Progress-Justice

PRESIDENCE DU FASO

-----  
MINISTRE CHARGE DE LA RECONCILIATION  
NATIONALE ET DE LA COHESION SOCIALE

-----  
CABINET

Ouagadougou, le 25 MAI 2021

## Communiqué de Presse

### **Adoption du décret portant création du Conseil National d'Orientation et de Suivi de la Réconciliation Nationale et de la Cohésion Sociale (CNOS).**

Lors de sa séance du 24 mai 2021, le Conseil des Ministres a adopté un décret portant création du Conseil National d'Orientation et de Suivi de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale. (CNOS)

Prévu dans la feuille de route adoptée par le Conseil des ministres du 21 Avril 2021, le CNOS est un organe consultatif dont la mission est de :

- donner des avis et orientations sur les différents aspects de la démarche du gouvernement devant conduire à la Réconciliation Nationale et la Cohésion Sociale
- donner des avis et orientations sur les différentes stratégies relatives à la réconciliation nationale et la cohésion sociale, qui seront soumises au Forum national de Réconciliation, à savoir : la Stratégie Nationale de Réconciliation ; la Stratégie Nationale de la Cohésion Sociale ; la Stratégie Nationale de lutte contre la Radicalisation et l'Extrémisme violent ; le Nouveau Pacte du Vivre ensemble
- donner des avis et orientations sur l'organisation du Forum National de Réconciliation
- donner des avis et orientations sur toute question à lui soumise par le gouvernement, ou qu'il juge pertinente de soumettre au gouvernement, et entrant dans le cadre de la démarche devant conduire à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale

Le CNOS comprend une centaine de membres et est présidé par le Premier Ministre. Sont membres du CNOS :

- des anciens chefs d'Etat
- des présidents d'institution
- des membres du gouvernement
- des représentants de partis politiques (majorité et opposition)
- des représentants des autorités coutumières
- des représentants des autorités religieuses
- des représentants des forces de défense et de sécurité
- des représentants des différentes catégories de victimes
- des représentants des organisations de la société civile, des associations professionnelles, des ONG
- etc...

En mettant en place le CNOS, le gouvernement réaffirme sa volonté de faire du processus devant conduire à la Réconciliation nationale et la Cohésion sociale, un processus largement participatif, qui associe l'ensemble des forces vives de la nation.

La contribution des forces vives du pays à la démarche de réconciliation va au-delà du CNOS, et concerne aussi d'autres organes ou instances qui seront mises en place dans les jours à venir.

En vue d'éclairer l'opinion nationale sur ces différents aspects de la feuille de route, le Ministre d'Etat, Ministre auprès du Président du Faso, chargé de la Réconciliation nationale et de la Cohésion sociale animera une conférence de presse le Jeudi 27 Mai à 10H dans la salle de conférence du Service d'Information du Gouvernement (SIG).

Le Ministre d'Etat



**Dr Zéphirin DIABRE**  
Grand officier de l'Ordre de l'Etaton